AQVITANIA

TOME 21
2005

Revue interrégionale d'archéologie

Aquitaine
Limousin
Midi-Pyrénées
Poitou-Charentes

Revue publiée par la Fédération Aquitania
avec le concours financier
du Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-Direction de l'Archéologie,
de l'Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Sommaire

A. Beyneix, A. Dautant, L. Echasseriaud, J.-Fr. Garnier

Matériaux protohistoriques inédits du Villeneuvois 7

P. Maguer, R. Artuis, J. Hiernard, avec la coll. de H. Hostein et J.-M. Richard

L'établissement rural de la Chapellière à la Chaize-le-Vicomte (Vendée) :
une ferme gauloise de la fin du deuxième âge du Fer (IIe siècle-Ier siècle a.C.) 21

J. Rousseau, avec la coll. de S. Ducongé et E. Galtié

L'enclos circulaire du Bert, Loublande - Mauléon (Deux-Sèvres) 73

Ph. Poirier, J. Gomez de Soto, B. Poissonnier

L'occupation de la Tène ancienne de la Renaîtrie (Châtellerault, Vienne).
Remarques sur les débuts du second âge du Fer en Poitou 87

Annexe 1 - Chr. Maitay

Examen préliminaire du tesson à décor appliqué en relief et des tessons à décor estampé
de la Renaîtrie, à Châtellerault 115

Annexe 2 - B. Poissonnier

Description des céramiques dessinées 118

J. Gaillard

Découverte d'un nouvel habitat du Ier siècle p.C. à la carrière de l'Île Sèche à Thénac (Charente-Maritime) 123

P. Aupert

Architecture gallo-romaine et tradition celtique : les puits et "grottes" du temple octogonal de Chassenon 133

J. Roger, Ph. Bet, avec la coll. de L. Simon, N. Garraud et Ph. Poirier

L'établissement rural gallo-romain de Laschamp à Parsac (Creuse) 151

Annexe 1 - N. Garraud

Analyse pétrographique d'échantillons des matériaux de construction du site de Laschamp 187

A. Barbet, S. Bujard, P. Dagand, J.-Fr. Lefèvre, I. Maleyre, avec la coll. de B. Amadei et L. Lemoigne

Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *Domus* de Vésone
III - Les peintures jadis en place et les peintures fragmentaires 189

Chr. Sireix

Bordeaux-*Burdigala* et la Bretagne romaine : quelques témoins archéologiques du commerce atlantique 241

F. Laubenheimer, J.-M. Séguier, A. Schmitt

Les amphores de Gourjade à Castres (Tarn) et les circuits commerciaux dans l'Albigeois antique 253

Annexe 1

Catalogue des timbres 276

Annexe 2

Catalogue des graffitis 278

Annexe 3 - A. Schmitt

Analyses par fluorescence X d'un lot d'amphores Gauloise 1 tarnaises 280

A. Bouet

L'épi de faîtage, un ornement de terre cuite antique méconnu : à propos de deux exemples de Dordogne.....285

J.-Fr. Mariotti, A. Dumont, V. Mathé, A. Camus, Fr. Lévêque, A. Nissen Jaubert, O. Hulot, S. Greck, B. Szepertyski

Prospection du lit mineur et des berges sur le site médiéval de Taillebourg - Port-d'Envaux (Charente-Maritime) : un secteur d'activité lié à la Charente 299

P. Bouvart, O. Girardclos, D. Vivier

Chiré-en-Montreuil (Vienne) : évolution d'un habitat fortifié du XIe au XVIIe siècle 337

Chronique

I. Fauduet

Sanctuaires et divinités en Aquitaine romaine (1993-2005).....369

Maîtrises

E. Kerhardy, L'occupation du sol dans le Médoc du deuxième âge du Fer à la fin de l'époque gallo-romaine 393

L. Rodriguez, Mercure dans les provinces d'Aquitaine et de Lyonnaise à travers les attestations archéologiques de son culte.....400

B. Ephrem, Les poissons et la pêche liés aux usines de salaisons sur le littoral atlantique à l'époque romaine.....402

L. Alberghi, Les amphores d'Auterive. Étude du commerce romain aux portes de l'Ariège, de la fin de l'époque républicaine aux premiers temps de l'Empire (IIe a.C.-Ier s. p.C.).....408

Errata 411

Aquitania, XXI, 2005, p. 133-149

Pierre Aupert

Architecture gallo-romaine et tradition celtique : les puits et "grottes" du temple octogonal de Chassenon

"Et devant une grotte profonde qui... se creuse dans la montagne, cœur des forces naturelles où l'homme n'est plus rien, ton âme palpitera, pressentant le divin". Sénèque, *Epist.*, IV, 12.41.3.

Résumé

En 1844-1845, J.-H. Michon, le premier à fouiller le temple octogonal d'époque impériale à Chassenon, a découvert des fosses, aménagées dans la *cella* et la galerie périphérique. La fouille de J.-H. Moreau en 1980 et les photos prises alors complètent la documentation. Ces cavités sont à rapprocher des quatre fosses de la *cella* du *fanum* circulaire de Barzan et, d'une façon générale, des dispositifs, anciens et parfois gallo-romains, des temples de la Gaule et de la Grande-Bretagne. Si les données quant à leur rôle cultuel sont lacunaires, leur présence manifeste néanmoins la permanence de rites celtiques au sein de temples d'architecture très gréco-romaine par ailleurs.

Abstract

In the years 1844-1845, J.-H. Michon, the first excavator of the Imperial epoch temple in Chassenon, discovered some pits in the cella and in the periphipheral ambulatory gallery. The excavation and photos taken by J.-H. Moreau in 1980 complete the documentation. These cavities are similar to the four pits discovered in the *cella* of the circular *fanum* in Barzan and, generally, to the lay-outs of ancient and the some Gallo-Roman temples in Gaul and Britain. If data as to their cultural role is scanty, their presence nevertheless shows a permanence of Celtic rituals in temples which are architecturally very Graeco-Roman.

De ce temple octogonal, si original[1] et qui mériterait un abri efficace et une fouille nouvelle, seules nous intéressent ici les cavités qui creusent le sol de sa *cella*. Le problème qu'elles posent, celui non pas des fosses dans les sanctuaires gallo-romains, qui a été et est traité abondamment par ailleurs, mais celui des fosses des *cellae* des temples de cette période, dépasse en effet le cadre de Chassenon, mais peut être éclairé par le dispositif en place dans le temple lémovice.

Elles sont au nombre de sept (fig. 1-2). Trois d'entre elles (D, E, F) sont situées à l'intérieur de la *cella* et une quatrième, J, s'ouvre dans la *cella* également, mais passe sous ses fondations, et débouche dans la galerie périphérique. Dans cette galerie, une cinquième, G, qui se situe dans l'axe de la porte a été présentée comme un bassin, et une sixième, K, visible aujourd'hui sous les ronces, s'ouvre dans la zone sud-est. La septième, I, se situe, d'après Michon, dans l'emprise de l'escalier oriental.

Leur intérêt résulte de la rareté de ce type de dispositifs dans des temples d'époque impériale et, pour moi, dans le fait que leur parallèle le plus proche réside dans les quatre cavités de la *cella* du temple circulaire de Barzan (fig. 10), dont je prépare la publication. La première question qui se pose en effet à propos de ces cavités est si elles résultent de travaux ultérieurs, dus à des chercheurs de trésor ou autres, ou si elles constituent des installations originelles[2]. La seconde réside dans leur nature, et leur mode de construction doit permettre d'y répondre au moins partiellement. La troisième porte enfin sur leur fonction, la réponse étant ici beaucoup plus aléatoire étant donné le manque de textes et l'ambiguïté des parallèles et des indices. C'est aux deux premières questions que permettent peut-être de répondre les vestiges de Chassenon, et d'interpréter par là ceux de Barzan.

Aujourd'hui, la construction a été remblayée par mesure de protection et ses cavités demeurent inaccessibles, de par le délabrement des éléments de couverture. Mais les fouilles de l'abbé Michon[3] (fig. 1), puis de J.-H. Moreau[4] (fig. 3-8), ont commencé à éclairer ces dispositifs[5], sans toutefois assurer la diffusion de leur connaissance[6] et donc sans avoir soulevé le problème que pose leur existence. Je me suis donc tout d'abord attaché à la reconstitution du plan du temple, d'après ces deux auteurs et grâce à des mesures personnelles, prises après la fouille de J.-H. Moreau et avant le remblaiement de l'ensemble[7] (fig. 2). Puis, à partir

1- Son plan, apparenté à celui du temple de Sanxay, est unique. La reconstitution de ses dispositions majeures, telle que proposée par notre fig. 2 en fonction des données disponibles, n'est pas à l'abri de nouvelles découvertes. Le diamètre, voire même la présence de colonnes demeurent des inconnues. La question de l'eau, bien que l'analyse, par J.-H. Moreau, d'une niche d'un angle externe de la *cella* (H) ait conclu qu'il ne pouvait s'agir d'une fontaine, reste posée sur la base d'autres constatations : existence d'un bassin (s'il s'agit bien d'un bassin) devant la porte ; communication souterraine entre la *cella* et la galerie, qui pourrait avoir une fonction hydraulique ; présence d'un égout (s'il s'agit bien d'un égout) sur une partie seulement de la périphérie du podium (si tel est bien le cas), ce qui pourrait signifier qu'il n'est pas destiné à recueillir les eaux de toiture ; humidité, sur le flanc sud, de la roche qui forme en partie le socle du podium. Enfin, les cavités de ce podium constituent une autre originalité, sur laquelle nous nous penchons maintenant.

2- L'hypothèse est ancienne. L'abbé Arbellot (Arbellot 1862, 298), évoque des fouilles d'un abbé Nadaud "dans le but d'y rechercher des trésors" (milieu du XVIIIe s.)., et cite, p. 308, un inédit de ce dernier (*Mes recherches sur les antiquités du Limouzin)* : "On dit qu'il y a en ce lieu un souterrain. On y a fait creuser, mais on y a perdu son temps et son argent".

3- Michon 1844-1848, 179-186. Description substantiellement identique dans Michon 1845.

4- Moreau 1980, V-VIII. L'auteur, influencé par A. Grenier, l'interprète comme un ossarium, qui aurait contenu les cendres d'un héros. A. Précigou (Précigou 1889) semble avoir mené, entre temps, des "recherches personnelles", apparemment, des "fouilles faites au mois de juillet dernier", qui fournissent quelques détails utiles, mais pas sur la cavité E, qui était alors comblée et qu'il n'a pas refouillée; son plan, fig. 51, ne localise que deux puits et le bassin devant l'entrée.

5- Sur lesquels il faudra toutefois revenir, en examinant soigneusement toutes les traces disponibles, dès que le temple, remblayé après les dégagements de J.-H. Moreau, sera à nouveau accessible.

6- La bibliographie est abondante (v. Grenier 1960, 573, n. 1 et Vernou 1993, *passim*), mais, hormis Barrière 1937 (*REA*, avec, p. 246, un plan sommaire ne localisant que deux "puits"), dispersée dans des revues très locales. A. Grenier (Grenier 1960), reprend en la résumant et en la commentant la description de J.-H. Michon, illustrée par un plan de Précigou inexact. Cette documentation n'a guère laissé de trace par la suite. Seul le puits D est mentionné dans la fiche 287 de Fauduet 1993 b (qui se réfère, du reste, à Arbellot et non à Michon et encore moins à Moreau, dont le rapport, je l'ai signalé, est demeuré confidentiel). Les cavités, hormis le "bassin" G, devant la porte, ne figurent pas sur le plan de Fauduet 1993 a, 65, n° 287 et il n'en est pas question dans les conclusions générales, Fauduet 1993 c, 84. Même constatation pour Rodwell 1980.2, 524.

7- J'ai restitué six colonnes aux avancées du péristyle, contre huit proposées sur le plan intégral de Michon (non reproduit sur notre fig. 1), ce qui fournirait un entraxe trop étroit, et cinq, nombre impossible, dans le plan de Précigou 1889, fig. 51. J'ai de même préféré la reconstitution d'une colonnade autour de

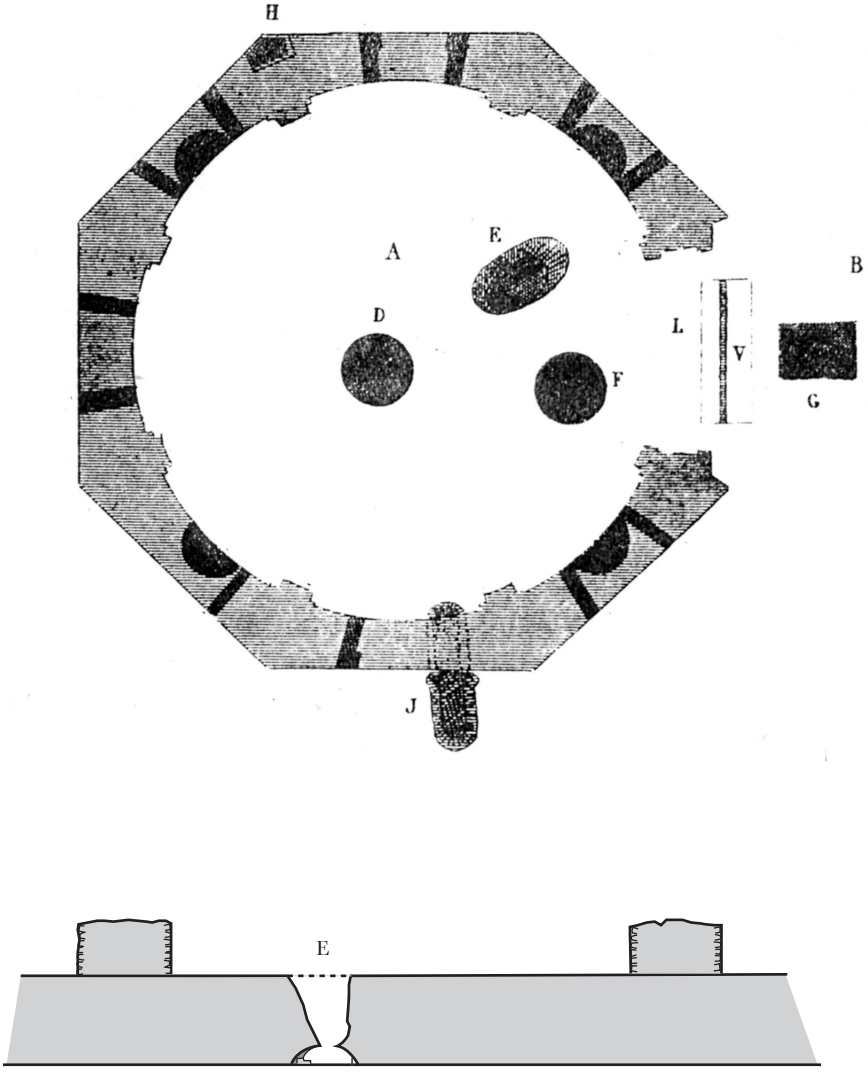

Fig. 1. Plan de la *cella* du temple de Chassenon et coupe nord-sud (redessinée), d'après J.-H. Michon 1844-1848.

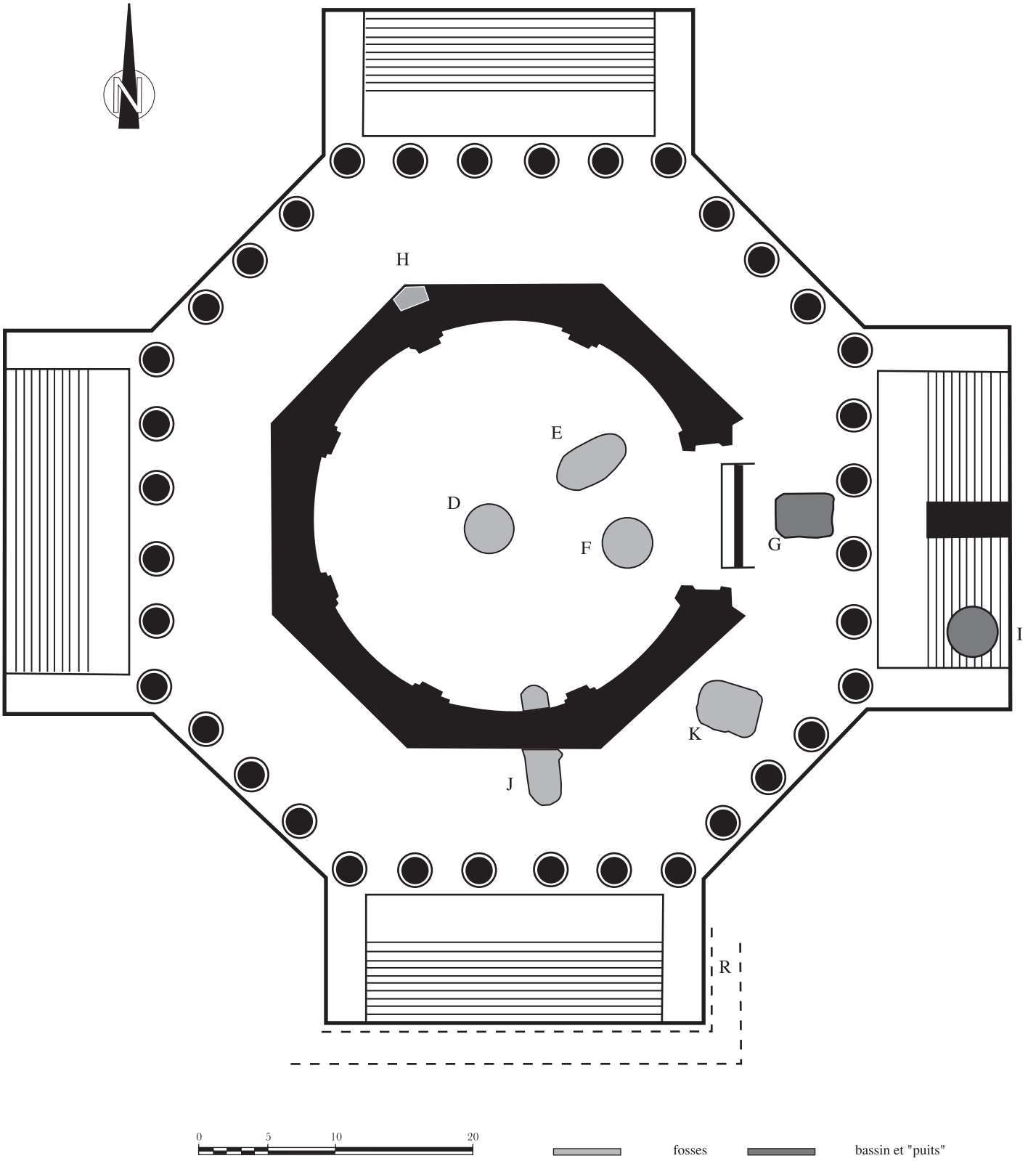

Fig. 2. Proposition de reconstitution du plan du temple de Chassenon. Podium d'après L. Thomas et *cella* d'après Michon 1844-1845. 1 : 250. P. Aupert.

des indications des fouilleurs, illustrées par les photographies léguées par J.-H. Moreau à l'Association des Amis de Chassenon [8] (fig. 3-8), j'ai tout d'abord cherché à comprendre la description de ce dernier, malgré le manque de plan et d'indications sur l'orientation des photos. Enfin, j'ai tenté une reconstitution du plan qui soit cohérente avec les photos, ainsi que celle d'une coupe de la cavité E, plus aléatoire dans ses détails, mais néanmoins éclairante pour notre propos (fig. 9).

1. Le témoignage de Michon

Michon est le premier à avoir fouillé, du moins officiellement, le temple [9]. Il décrit "un antre artificiel placé au point E, à l'entrée du sanctuaire [10].... construit en ciment [11] et en moellons irréguliers [12], de manière à imiter parfaitement une grotte naturelle [13]. Le pavé du temple allait jusqu'à l'orifice de cet antre. Il faut donc penser qu'il était recouvert d'un treillis ou garni d'une balustrade. L'ouverture est elliptique ; elle a 3^m 68^c sur 1^m 97^c. Les parois sont perpendiculaires [14] de trois côtés. Celle de l'est est obliquée [15] de manière à ne plus donner dans le fond qu'une longueur de 2^m 62^c à 2^m de profondeur ; l'antre se rétrécit tout à-coup par un étranglement et laisse la vue se perdre dans une seconde caverne artificielle dont l'orifice irrégulier n'a que 1^m 40^c sur 85^c. Cette caverne est très petite n'ayant que 94^c de hauteur ; elle va s'élargissant depuis l'orifice jusqu'au tuf [16] sur lequel est bâti le massif du temple. Dans un de ses côtés, la maçonnerie est appuyée sur une pierre au milieu de laquelle est un petit bassin circulaire de 40^c de largeur sur 30 de profondeur [17]. Ce bassin est placé de manière à n'être pas aperçu lorsqu'on regarde du pavé du temple au fond du soupirail ; on a trouvé dans le bassin de petits morceaux de charbon [18] ... À l'entrée du sanctuaire, au levant, dans la galerie, se trouve le bassin des ablutions. C'est un parallélogramme de 2^m 60^c sur 1^m 80^c. Il est toujours plein d'eau, même par les plus fortes chaleurs. C'était là qu'on se purifiait le corps avant d'aller au sacrifice [19] ... À droite de la porte se trouvait l'antre de l'oracle [20], E, que nous venons de décrire ; à gauche, le puits F, qui a 2^m de diamètre à son orifice, et descend jusqu'au tuf à travers le massif [21] ; il servait à recevoir les débris des sacrifices. Nous en avons retiré des cornes de cerfs, de taureaux, l'os frontal d'un jeune taureau avec la corne encore adhérente, et des morceaux de charbon, restes peut-être du dernier sacrifice qu'on y ait offert. Vers le centre du sanctuaire se trouve un autre puits [22], à peu près du même diamètre que le précédent. Il ne contenait aucun débris ; mais à côté [23], les fouilles ont laissé à nu un bloc de granit [24] ayant 55^c d'épaisseur sur 1^m 20^c de longueur et 1^m 15^c de largeur. Ce bloc grossier qui n'a aucune trace de sculpture est percé dans son centre d'un trou de 20^c de diamètre et de 25^c de profondeur [25]... Au sud du sanctuaire, se trouve une excavation longitudinale, J, qui passe sous le mur et va sortir en se prolongeant de 2^m 40^c dans la galerie extérieure. On pouvait, sans être aperçu se cacher dans le corridor souterrain et

---

l'intégralité du péristyle à celle qui placerait des murs pleins entre les porches des quatre escaliers, car elle soulève des problèmes insolubles sans un nouvel examen des vestiges.

8- Et grâce à l'obligeance d'Abel Devautour, qui a trié ces documents.

9- Michon 1844-1848, 182-183. En décembre 1844 et dans le cours de l'an 1845, grâce à une souscription spontanée des habitants de Chabanais et une "allocation considérable" du préfet de Charente (179 et n. 2). Cf. aussi Arbellot 1862, 298.

10- Soit la *cella*.

11- C'est-à-dire du mortier de chaux.

12- Description d'un habituel *opus caementicium*.

13- Il s'agit donc du blocage en *caementicium* qui asseoit le sol de cette *cella*. Un tel aménagement, qui pourrait surprendre au premier abord, n'est pas isolé dans l'architecture romaine. La grotte naturelle est le "lieu de contact avec les entités du monde chtonien et de l'au-delà" et comme tel, lieu de culte, cf. Gomez de Soto 1998a, 16-17. Mais nous verrons qu'il n'en est rien.

14- C'est-à-dire verticales.

15- Elle descend en oblique, selon une pente plus douce que celle du côté ouest.

16- En fait, de l'impactite.

17- Fig. 7 et cuvette 3 de la fig. 9. Michon 1845 précise que ce bassin peut contenir environ 4 litres d'eau, ce qui paraît peu par rapport aux dimensions fournies ici.

18- Suit un développement sur l'antre de la Pythie à Delphes.

19- Notation qui a toute chances d'être exacte.

20- Telle est l'interprétation que donne l'auteur aux deux grottes superposées.

21- Le blocage du podium, haut de 2,90 m, comme à Barzan. Telle est donc aussi la profondeur du puits.

22- Celui qui est désigné par la lettre D sur le plan.

23- À côté de son ouverture, comme l'implique la suite du texte ? Michon ne le précise pas.

24- Vraisemblablement disparu depuis. L'indication de son épaisseur semble indiquer qu'il n'était pas inclus dans le sol de la *cella*.

25- Il porte également un trou de louve.

Fig. 3. Vue d'ensemble de la cavité E, vers le sud.

Fig. 4. *Idem*, vers le sud-ouest.

sortir tour à tour par la galerie ou par le sanctuaire [26]. Mentionnons encore le puits I, aujourd'hui asséché, mais dans lequel les eaux étaient probablement conduites par un petit canal que j'ai trouvé au point R, et qui suivait les premières assises du temple [27]". Arbellot et Masfrand ne se sont ensuite intéressés qu'aux thermes [28]. Précigou, qui a vu le site, y a fouillé et a lu l'abbé Michon, confirme ces données [29], à l'exception de ce qui concerne, précisément, la "grotte" E, car elle n'a pas tardé à devenir inaccessible après la fouille de Michon.

En ce qui concerne la cavité E, Michon ne signale, au fond, qu'une cuvette et il le fait de manière inexacte : la "pierre au milieu de laquelle est un petit bassin circulaire" laisse en effet perplexe. Il dit qu'elle est "au milieu", mais aussi qu'on ne peut l'apercevoir d'en haut. À la lumière des mesures de J.-H. Moreau, il ne peut toutefois s'agir que de la cuvette 3, au sud-sud-est, la seule à présenter les dimensions mentionnées par l'abbé Michon. Elle n'est pas creusée au milieu d'une pierre, mais dans la brèche même du substrat. En revanche, il est assez exact qu'on ne peut guère l'apercevoir depuis le niveau de la *cella* (fig. 3-4), car elle occupe une position décentrée. J.-H. Moreau n'ayant pas fouillé à nouveau les autres cavités, il ne nous en reste que le témoignage de J.-H. Michon.

2. Le témoignage de J.-H. Moreau sur la cavité E

J.-H. Moreau a repris l'examen des lieux [30]. Son texte et toutes les photos [31] confirment que la double cavité E, et donc sans nul doute les autres, sont ménagées dans le *caementicum* du podium. Michon signale du reste que le puits F "descend jusqu'au tuf à travers le massif". À propos de cette cavité E, la seule qu'il ait redégagée, J.-H. Moreau apporte des précisions importantes (fig. 9). Il confirme tout d'abord les dimensions données par Michon : pour

26- Cette hypothèse, qui paraît curieuse au premier abord, n'est peut-être pas sans fondements : des dispositifs de communication discrets entre l'intérieur de la *cella* et l'extérieur sont connus ailleurs (à Corinthe, au Sérapieion d'Argos), où ils servaient vraisemblablement à faire rendre des oracles, apparemment par la divinité et, en fait, par quelque prêtre caché.

27- Michon décrit ensuite une "fontaine pentagone" installée dans la saillie d'un angle de la *cella* en H. Il la dit "constamment pleine d'eau" elle aussi, mais J.-H. Moreau (Moreau 1980, I-III) n'a pas constaté ce phénomène.

28- Arbellot 1859 et 1962. Brève évocation dans Masfrand 1900.

29- Précigou 1889.

30- Moreau 1980, I-IX. Les photos de ce rapport sont signées R. Nicolas.

31- Dont Abel Devautour nous a obligeamment scanné les négatifs.

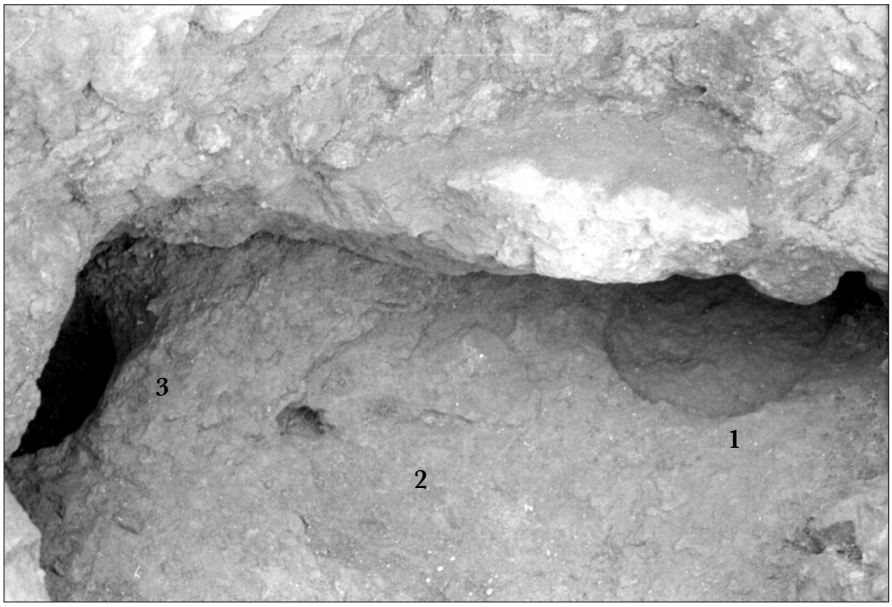

Fig. 5. Partie inférieure de la cavité E, vers le sud-ouest. Les trois cuvettes.

Fig. 6. Cuvette 1, vers l'ouest.

Fig. 7. Cuvette 3, vers le sud.

Fig. 8. Entourage sud de la cuvette 3 : couche inférieure, en *spicatum*, du blocage du podium.

la cavité supérieure, tronconique, un plan ovale de 3,60 m x 2,00 en haut et de 2,60 x 2,00 m au fond et une hauteur de 2,10. Ce fond est percé d'une ouverture d'allure demi-circulaire, avec un "diamètre" (sans doute à interpréter comme la plus grande dimension d'un trou irrégulier, mais d'allure subcirculaire) de 1,20 m. La largeur nous est donnée par Michon : 0,85 m. La nature de ce radier n'est pas exactement précisée, ni par l'un, ni par l'autre de ces auteurs [32], mais la photographie fig. 5 de Moreau et ce qu'il dit de la zone ouest de la seconde grotte ("occupée par un bloc de pierre (1,55 x 0,65 x 0,30 m)", sur lequel "a été établie la paroi ouest de la fosse" supérieure, indiquent que ce "plancher" était au moins partiellement constitué par ce bloc. Quant à la "seconde grotte", la cavité inférieure, d'une hauteur de 0,90 m, elle passe en partie sous ce bloc, comme le montrent les fig. 5-7, et son radier est constitué par le roc du substrat. Toutes les indications de Michon sont donc confirmées et précisées. Mais, alors que Michon est approximatif dans la description du fond de la cavité inférieure, Moreau est beaucoup plus précis, bien que ne donnant pas les dimensions générales du radier de celle-ci.

Il mentionne tout d'abord un détail important que ne nous fournit pas J.-H. Michon : la présence d'un grand bloc parallélépipédique, que l'on voit, fig. 5-7, appuyé sur la brèche au sud-est, puis dominant l'espace de la cavité 1 (fig. 5-6). Il décrit ensuite trois cuvettes, non une seule comme le mentionne Michon, et les photos confirment son propos. Toutes trois sont creusées dans le roc (fig. 5-7). La première (fig. 5-6) est située dans "un recoin" rectangulaire ouest, de 0,30 m de hauteur maximale ; elle s'engage sous le bloc et mesure 0,54 x 0,40 m, pour une profondeur mesurant entre 0,06 et 0,15 m. La seconde (fig. 5), circulaire, est située au milieu de la "grotte". "Son centre est à une distance approximative de 0,50 m de ses rebords" nous dit l'auteur, ce qui lui ferait occuper une grande partie du fond. De fait, sur la fig. 5, on a l'impression que la cuvette 1 occupe une partie de cette cuvette 2. Quant à la troisième cuvette (fig. 5 et 7), au sud-sud-est, c'est "une cavité quasi-cylindrique, ou, si l'on veut, cylindro-conique, (..) taillée dans le roc", d'un

32- *Ibid.*, VI : "ce plancher épousant vaguement la forme d'une voûte est établi sur des pierres posées en hérisson".

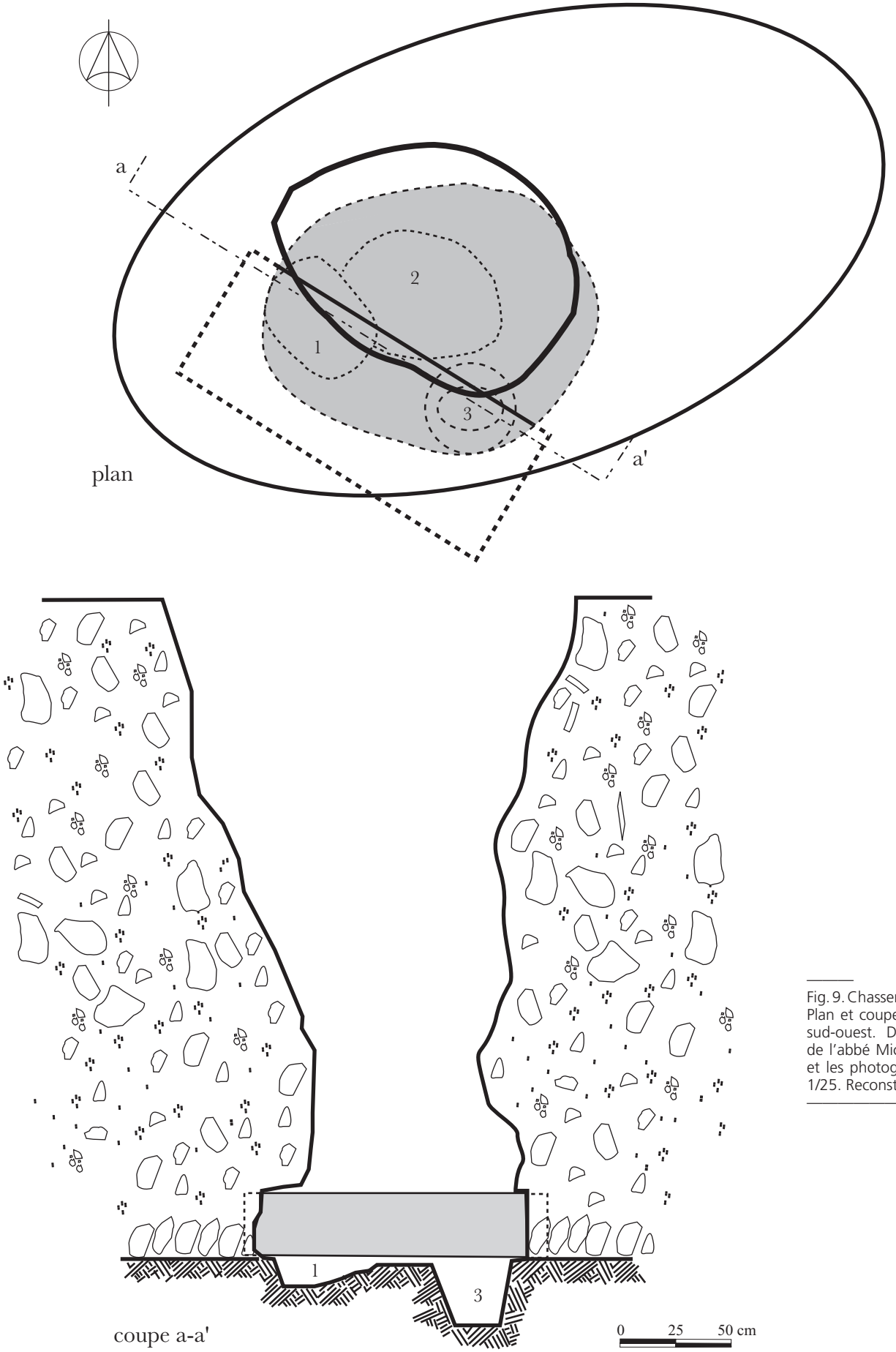

Fig. 9. Chassenon, temple octogonal. Plan et coupe de la fosse E, vers le sud-ouest. D'après les indications de l'abbé Michon, de J.-H. Moreau et les photographies de R. Nicolas. 1/25. Reconstitution P. Aupert.

diamètre de 0,40 m à l'ouverture, profonde de 0,28 m et dont le fond ovale a un grand axe de 0,30 et un petit axe de 0,20 m. Les fig. 7 et 8 la montrent bordée, sur un côté par la grande pierre, et, sur deux autres, par une assise de moellons bruts, posés en oblique, en une sorte d'*opus spicatum* que l'on trouve en œuvre également dans les fondations des latrines des thermes.

Le vide qui s'y superpose, que ce soit celui de la cavité inférieure, comme celui du puits qui y donnait accès, a sans doute été obtenu par coffrage lors de la coulée du béton du podium. Que les deux espaces souterrains superposés aient été, comme le pense J.-H. Moreau [33], sans communication, nous paraît en effet improbable. Le plus vraisemblable est que la ruine du sol de l'espace supérieur (et plafond de l'espace inférieur) a entraîné la disparition d'une ouverture architecturée, à laquelle on accédait par un escalier aménagé sur la pente, du nord-est au sud-ouest [34]. Mais ce sont là des détails. L'important réside dans l'apport de ces constatations à la résolution du problème qui nous occupe.

3. Conclusions quant à la fosse E

1. Une prochaine publication de Florence Verdin montrera que les entreprises de récupération de trésor dans un sanctuaire peuvent avoir entraîné des travaux ahurissants [35], en comparaison desquels le percement des trois mètres de béton du podium de Chassenon paraîtrait relever du passe-temps dominical. Mais le cas est unique à ma connaissance et quelques indices semblent en revanche montrer que nos fosses ne peuvent être le fruit de fouilles sauvages. Celle qui passe sous le mur sud de la *cella*, si obscure qu'en puisse être la fonction originelle, ne peut correspondre à aucune quête de trésor. Il est totalement exclu, de même, que, dans la fosse E, les deux cavités successives et le dispositif des trois cuvettes creusées dans le rocher soient le fruit d'une entreprise, postérieure, de chasseurs de trésor ou de récupérateurs de matériaux. On ne voit pas comment, ni pourquoi, on se serait donné la peine de creuser trois mètres de béton "romain" de bonne qualité pour aller creuser encore, dans une position fort malcommode, trois cuvettes dans de la brèche. La morphologie du creusement, en deux étapes séparées par un étranglement, si elle ne s'explique pas de façon très satisfaisante dans la perspective d'un dispositif originel, s'explique encore moins bien, ou tout aussi mal, dans celle d'une recherche de trésor. Enfin, le parallèle avec les fosses de Barzan conduit à la même conclusion. J'y ai pu, en effet, fouiller l'un des puits, le n° 4, qui, intact, n'a livré que du matériel issu de la destruction du temple, soit des fragments de son décor architectural, à l'exclusion de tout élément postérieur. D'après mon prédécesseur, L. Basalo [36], les puits 1 et 2 (fig. 10) "étaient remplis de délivres, de terre et cailloux sans intérêt, dans lesquels on a trouvé des fragments de carrelage en marbre, quelques petites pierres moulurées et fragments de sculptures", c'est-à-dire la même couche de destruction, qui est datée par ailleurs du IVe s. p.C. Remplis par les débris du pillage du temple, ces puits existaient donc antérieurement, leur creusement ne se justifiant guère à l'époque même de l'abandon, alors que les matériaux de récupération étaient largement disponibles sur le site et que la mémoire des lieux, encore présente, devait exclure la perspective d'une présence de trésor souterrain.

2. Le grand bloc parallélépipédique n'est d'aucune utilité dans les fondations en blocage du podium. Sa présence ne peut s'expliquer que de deux façons : soit il s'agit d'un vestige d'un état antérieur en place, soit il a été disposé là de façon à protéger les cuvettes en formant une des parois de la cavité inférieure. Comme il surplombe en partie les cavités 1 (fig. 5-6) et 3 (fig. 7), il est peu probable qu'il s'agisse d'un vestige en place et nous privilégions la seconde hypothèse.

3. Il ne s'agit, ni pour l'une, ni pour l'autre des cavités superposées de la fosse E, d'imitations de grottes naturelles, comme l'estimait Michon : on voit clairement sur les photographies fig. 4 et 5,

33- Moreau 1980, VII.

34- La fosse principale du sanctuaire laténien de Bennecourt, pourtant peu profonde (0,40 m), était précédée à l'est par une petite rampe scandée de quatre marches, cf. Bourgeois 1999, 29.

35- Article à paraître dans un prochain tome des *Documents d'archéologie méridionale*. F. Verdin, directeur de recherche au CNRS, est en charge de la fouille du site de Constantine.

36- Rapport de fouille inédit, du premier semestre 1938, déposé au SRA de Poitiers.

qu'elles sont ménagées dans le *caementicium* ordinaire d'un massif de podium de temple.

4. Les trois cavités de la brèche ne jouent aucun rôle structurel dans l'architecture du temple octogonal, qui ennoie, comme à Barzan, le ou les états précédents sous une puissante masse de béton. Elles ne peuvent donc relever que d'un dispositif antérieur.

4. Discussion

Anne Colin [37] présente deux objections à ce raisonnement. La première porte sur l'ancienneté du sanctuaire et du site de Chassenon en général, qui n'ont jusqu'à présent, et contrairement à Barzan, fourni aucun vestige sûrement attribuable à une période antérieure à la conquête. Cela dit, il faut attendre que les fouilles, qui portent actuellement sur des édifices d'époque impériale, progressent, d'une part, et, d'autre part, il faut prendre en compte qu'un sanctuaire postérieur à la conquête puisse être imprégné de tradition religieuses locales : les exemples ne manquent pas [38]. La seconde objection porte sur le statut archéologique des cuvettes : tout d'abord, sont-elles les seules ? Ensuite, étaient-elles visibles au moment de la construction du temple ? À la première interrogation, on ne peut répondre sans démonter le temple, ce qui n'est bien entendu pas envisageable. Disons que, pour l'instant, la seule surface de substrat largement dégagée, soit le sol du rez-de-chaussée d'une maison voisine, n'en comporte aucune. Nous sommes là sur la terrasse du sanctuaire, mais à 50 m du temple lui-même. Disons aussi que les sanctuaires de tradition celtique présentent souvent de multiples fosses, dont une seule peut être qualifiée de principale [39]. L'éventuelle multiplicité des fosses ou cuvettes antérieures au temple serait un fait distinct du fait que l'on en ait privilégié certaines. À la seconde interrogation, les données de fouille ne permettent pas une réponse directe : nous ne saurons jamais si Michon a retrouvé les cuvettes remplies de terre ou non et, si oui, quel matériel et de quelle date celle-ci renfermait. La réponse peut être en revanche indirecte. Partout dans les thermes, les constructeurs ont fondé leurs murs sur la roche, en l'aménageant au besoin pour que l'assise soit bien horizontale. Ce que nous savons de la fouille du temple montre que l'on y a procédé de même : l'assise de *spicatum* repose directement sur la surface de la brèche. Il est donc peu probable que le maître d'ouvrage ait fait porter la dalle du podium sur une zone laissée terreuse : si ces cuvettes avaient été destinées à disparaître, elles eussent été comblées de *caementicium* et Michon ne les aurait sans doute pas découvertes.

En conclusion, on ne peut apporter de réponse décisive aux interrogations ci-dessus exposées, de même que l'on ne peut être absolument sûr d'une absence d'intrusion ultérieure. Mais, autant que l'on puisse en décider en l'état de la documentation, tant les morphologies des "grottes" E et J, que la présence du grand bloc et le parallèle avec le temple de Barzan, invitent à considérer ces cavités comme originelles dans l'architecture des deux temples. Quel que soit le procédé utilisé (outre le bloc et les parois en *spicatum*, il s'agit vraisemblablement d'un coffrage), on aurait souhaité protéger et conserver accessible, dans un lieu de culte d'époque impériale, un ensemble (cuvettes et bloc) antérieur, qui ne peut donc être que cultuel.

4. Parallèles et origine

Malgré la rareté évoquée ci-dessus, il est des attestations de ce type d'installations dans des temples gallo-romains. Le plus proche parallèle,

37- Maître de conférences, Institut Ausonius, Université Bordeaux 3, que je remercie d'avoir lu ce texte d'un œil critique.

38- Un exemple remarquable est constitué par le sanctuaire 12 d'Antigny/Gué-de-Sciaux (Vienne), où la première construction (12.3.C), postérieure à la conquête, est une préfiguration de *fanum* muni d'une fosse dans ce que l'on peut considérer comme la *cella*. Elle a été remplacée par un *fanum* en bois de date augusto-tibérienne. Cf. Richard 1989, 22, fig. 3, 28-44.

39- À Antigny, l'aire cultuelle comporte cinq autres fosses datables de la conquête jusqu'à l'époque tibérienne, cf. *ibidem*, 71-78. La situation du sanctuaire de Fesques (Seine-Maritime) est particulièrement éclairante : dans un ensemble laténien d'une douzaine de fosses, seules deux d'entre elles ont été ensuite entourées par une construction, cf. Mantel 1997, fig. 9, 13 et p. 46-48 ; J.-L. Brunaux, "Fesques", in Arcelin & Brunaux 2003, 57-58. À Saint-Maur-en-Chaussée, trois ensembles de trois fosses chacun entourent une fosse principale, cf. Fauduet 1993b, n° 77. À Vertault, le sanctuaire comporte de nombreuses fosses et le *fanum* est construit sur la plus grande d'entre elles, cf. Méniel 1992, 29 et 33-34.

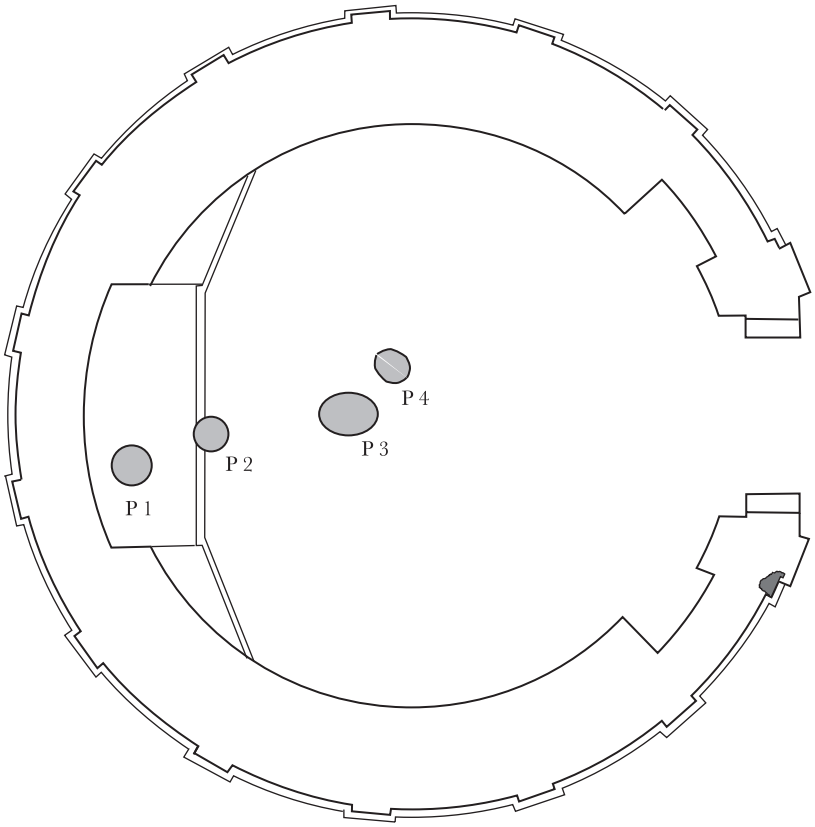

Fig. 10. Barzan, *cella* du temple circulaire : les quatre fosses. 1/250. P. Aupert.

comme l'avait déjà bien noté A. Grenier [40], est celui du temple circulaire de Barzan (fig. 10), dont la *cella* comporte quatre cavités également (mais aucune, en revanche, dans le péristyle). Il s'agit d'un puits P1, qui descend depuis la zone sud de la niche occidentale jusqu'au substrat, échancré d'une cupule [41] ; d'une petite fosse P2 qui chevauche la partie antérieure de cette niche ; d'une grande fosse P3 et d'une autre, plus petite P4, vers le centre de la *cella*. La fouille de L. Basalo a vraisemblablement extrait, du puits profond de la niche occidentale, P1, des blocs bi-tronconiques, qui nous apporteraient des lumières sur la fonction de ce puits, si toutefois nous étions en mesure de les identifier sûrement [42]. Il en a surtout extrait les mêmes types de débris architecturaux (de chapiteaux, de placages moulurés ou non) que nous dans le puits 4, nous l'avons vu, ce qui invite à penser que l'on est en présence d'un dispositif originel. Or, ces fosses et puits constituent une caractéristique d'un culte d'origine celtique.

Ce qui est en mesure d'éclairer en partie la fonction de ces fosses, c'est le fait qu'elles résultent d'un héritage. La fosse ou autel creux est en effet l'élément principal et originel des sanctuaires celtiques [43]. Avec l'enceinte, fossé et/ou palissade, qui sépare le domaine du dieu du monde profane, elle y est même parfois, et en tout cas à l'origine, la seule structure cultuelle. Les exemples sont en nombre considérable.

Or, la permanence de tels dispositifs dans les temples gallo-romains est assurée [44], y compris dans le cas d'une fonction funéraire : à En Chaplix, au nord d'*Aventicum*, la *cella* du temple a été construite, vers 25-30 p.C., sur la tombe, protégée par un baldaquin en bois, d'une femme incinérée avec un enfant dans les années 20-10 a.C. [45].

Le phénomène est, quant à lui, courant en ce qui concerne les fosses ordinaires, si l'on peut dire, de la cour des sanctuaires en général. À Ribérolles (Charente), un *fanum* est construit au Ier s. p.C., dans un sanctuaire de nécropole laténien, qui consistait en plusieurs enclos et quelques fosses [46]. Dans l'une d'elles, on a découvert "une écuelle d'époque Claude-Néron, deux clous et un oursin fossile, un

40- Grenier 1960, 574.

41- Cupule qui ne peut avoir les fonction de puisage et de nettoyage qu'elle a habituellement quand elle se rencontre au fond des bassins, puisque, ici, la présence d'eau est à exclure.

42- Les diverses hypothèses sur ces blocs énigmatiques sont examinées dans la publication.

43- Brunaux 1996, 73.

44- Sur les fosses à proximité du temple, v. Fauduet 1993a, 106 ; sur les fosses de *cella* : Fauduet 1993c, 84. La recherche "fosse" dans le fichier informatisé de son *Atlas* (Fauduet 1993b) procure 32 réponses positives.

45- Fellmann 1992, 269-272.

46- Cinq enclos fossoyés de divers modèles, plus trois puits et des fosses, des Ve et IVe s. a.C. L'établissement gallo-romain est décalé par rapport à celui de La Tène ancienne, dont il semble respecter l'emplacement. Les petites fosses près du *fanum* sont d'époque impériale, mais de la céramique de La Tène moyenne et/ou finale se concentre dans le sol ancien près du mur du *fanum*. Il est donc probable que la nécropole-sanctuaire ait connut une nouvelle fréquentation à partir du IIIe ou du IIe s., mais la fouille de la partie d'époque impériale du site ayant été arrêtée, on n'en sait pas plus. La photo aérienne révèle des fosses ou puits, donc de dates inconnues, près du *fanum*. Cf. Gomez de Soto 1998a, 20-21 et 1998b, 17.

objet dont le rôle dans les pratiques magiques antiques est bien connu" [47] : elle était donc encore utilisée en plein Ier s. p. C [48].

Or, il est clair que l'on a également veillé à la préservation de ces fosses anciennes lorsqu'elles se situaient à l'emplacement le plus sacré des sanctuaires : à l'intérieur des *cellae*, reprises en maçonnerie à l'époque gallo-romaine. Outre l'exemple de Barzan évoqué ci-dessus, on peut citer les fosses du temple de Faye-l'Abbesse [49], dans les Deux-Sèvres, et de celui de Fesques (Seine-Maritime) [50]. Dans ce dernier, l'autel creux du sanctuaire du IIIe s. a.C. persiste au Ier s. p.C., voire après la monumentalisation de la fin de ce siècle. À Vertault, le *fanum* est construit au-dessus de la plus vaste fosse du sanctuaire laténien, remplie de squelettes de chevaux [51]. À Gournay, la *cella* de La Tène D2 / époque augustéenne, comporte un foyer qui se superpose à la fosse centrale du temple antérieur [52]. À Saint-Maur, ce n'est pas un hasard si la grande fosse cylindrique primitive (d = 2 m, pr. = 2 m) a été entourée de constructions successives jusqu'à l'époque augustéenne [53]. Dans la Forêt d'Halatte, le temple, construit au milieu du Ier s. p.C., comporte une fosse contenant un crâne [54], témoignage manifeste de la permanence d'un trait de rituel celtique. Le temple de Friesen, en Alsace, à peine fouillé, est mal connu [55]. Seul le périmètre de sa galerie, d'un diamètre de 25 m a été reconnu. Mais au centre, et donc à celui de la *cella*, qui doit exister, on a reconnu deux puits, apparemment emboîtés. On ignore la date exacte de l'ensemble, mais, comme à Chassenon, ces dispositifs sont d'époque impériale. Il en va de même dans le *fanum* circulaire de Sablé (Sarthe) [56], ainsi que dans nombre de *fana* tétragonaux, comme celui de Genainville [57], avec un puits dans l'entrée de la *cella* et une fosse à l'intérieur, ou celui de Chilly [58]. Enfin, les temples "romano-celtiques" de la Bretagne insulaire offrent de nombreux exemples de puits, fosses et foyers sis dans la *cella* [59]. La fouille du temple de Uley [60] a bien mis en lumière l'évolution de ces dispositifs primitifs jusqu'au temple romano-celtique (fig. 11), qui en conserve la mémoire. Le cas du temple de Thistleton [61] est lui aussi particulièrement instructif, qui date du IIIe s. p.C. et dans lequel six fosses (fig. 12) ont été creusées jusque sous le niveau du temple circulaire antérieur (Ier s. p.C.). Or, deux d'entre elles contenaient du matériel votif : une plume en argent et une plaque en argent également, portant une dédicace à un dieu dont le nom est celtique : *Mocuxsoma*. C'est donc là l'attestation de l'actualité, encore au Bas-Empire, de l'existence, à des fins religieuses, de fosses dans une *cella* et du caractère celtique du culte.

Ce qu'il faut retenir de ces exemples, c'est qu'incontestablement des fosses et même des puits ont été en usage dans les *cellae* et les galeries de *fana* d'époque impériale et que l'on continuait donc à y pratiquer des rites, étrangers à la religion romaine [62] et liés au monde souterrain, qu'ils soient funéraires ou liés à la fécondité : Chassenon et Barzan sont donc loin d'être des cas isolés, même si celui de

47- Gomez de Soto 2001, 120-121.

48- Au Haut-Empire, la fosse centrale du sanctuaire laténien de Bennecourt, est rouverte, signe qu'elle était repérée et que sa fonction ne s'était sans doute pas estompée, cf. Bourgeois 1999, 29-30.

49- Gendron & Gomez de Soto 1986, 89. Fauduet 1993b, n° 252. La présence d'armes dans les dépôts antérieurs (IIe-Ier s. a.C.) pourrait inviter à y reconnaître un sanctuaire de Mars.

50- Mantel 1997, fig. 9 (st. 318), 24 fig. 13, 46.

51- Méniel 1992, 29 et 33-34, avec bibliographie.

52- La fosse y était remblayée sous le sol du *fanum* : rien n'indique qu'elle était accessible, ni marquée par un dispositif quelconque, mais l'on peut penser que c'est à dessein que l'on y a superposé le foyer et que la mémoire de cette cavité était par là conservée.

53- Brunaux & Lambot 1991, 178-179 ; J.-L. Brunaux, in : Arcelin & Brunaux 2003, 69-70.

54- Durand 2000, 123 ; Rousseau 2000.

55- Cf. Fauduet 1993a et b, n° 494.

56- Fauduet 1993b, n° 252.

57- *Ibidem*, n° 81.

58- *Ibidem*, n° 28. L'évocation d'une fosse au *fanum* de Biganos (Mormone 1979-1981) est elliptique et une visite du site me convainc que la fouille ne permet pas actuellement d'en juger.

59- Cf. Lewis 1966, 44-45, qui cite, outre les cas de puits ou fosses à l'extérieur du mur de *cella*, des dispositifs internes, à Worth et Colchester 4 et 5 (où l'on évoque la plantation d'arbres sacrés), Jordon (puits de 1,10 m de diamètre et de quelque 4,50 m de profondeur), ou encore foyers en fosse à Crownthorpe, Woodeaton, Bourton Ground, Colchester 4.

60- Rodwell 1980, 215, fig. 10.2.

61- Lewis 1966, 84, 93, fig. 95.

62- Parmi les cas marquants de persistance de ces rites, signalons celui du sanctuaire de guérison de la forêt d'Halatte, où le fouilleur a découvert 160 monnaies des IIIe et IVe s., sur un rayon de 2 m autour d'un mégalithe, cf. Durand 2000, 125. Si le site ne paraît pourtant pas fréquenté avant la conquête et si le temple lui-même date de *ca.* 50 p.C., le culte et la forme architecturale (*fanum*), l'enterrement d'une tête humaine dans la *cella*, relèvent de la religion celtique (Rousseau 2000, 287). L'ensevelissement, ailleurs, des *defixiones* va dans le même sens.

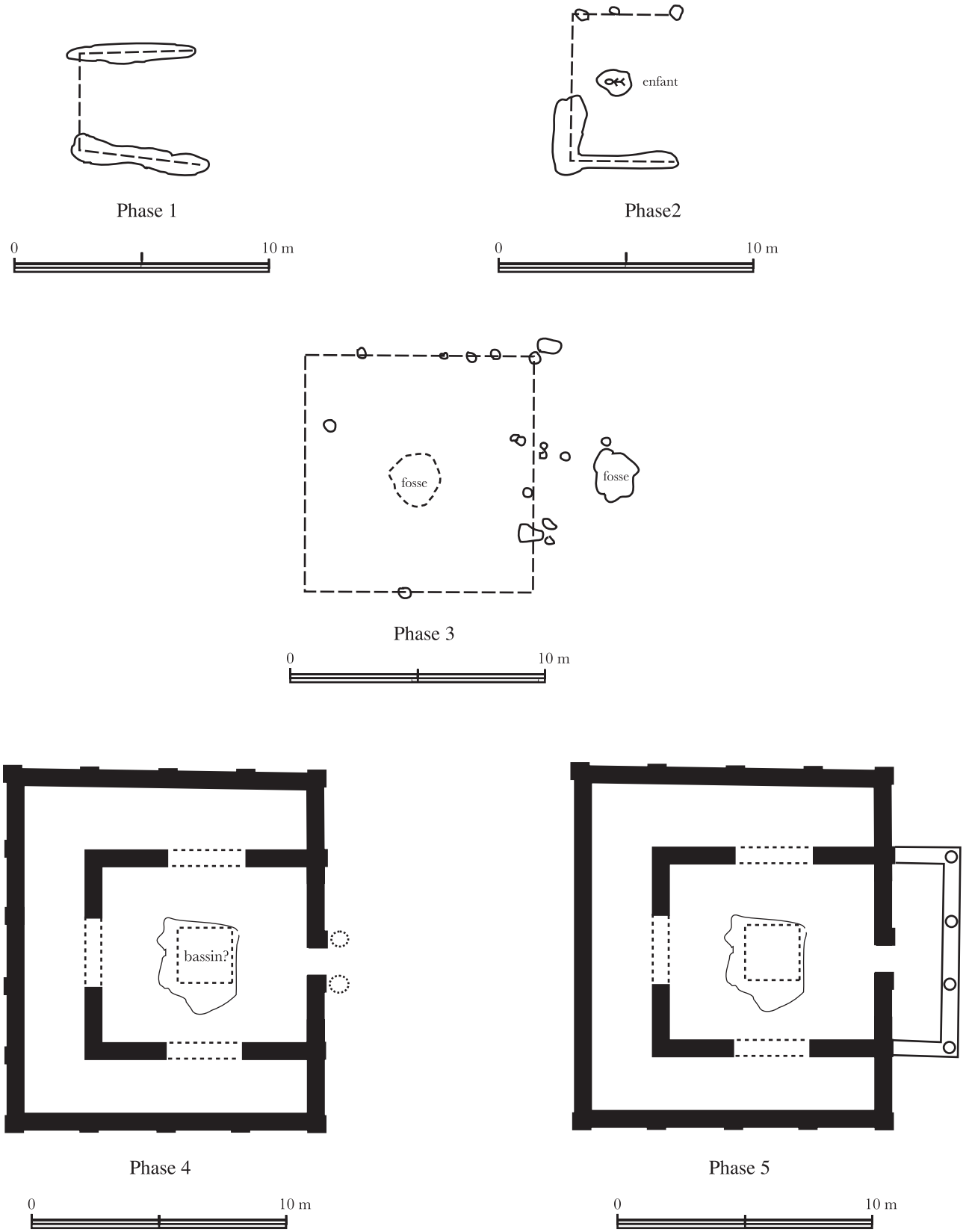

Fig. 11. Évolution du temple de Uley, d'après Rodwell 1980.

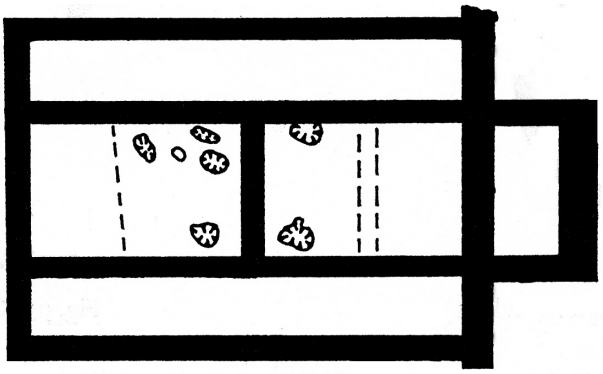

Fig. 12. Les fosses de la *cella* du temple de Thistleton, d'après Lewis 1966.

Barzan se situe parmi les temples les plus tardifs [63], avec celui de Thistleton, à avoir été dotés de tels dispositifs. Il est donc inutile de voir dans leurs cavités les traces d'entreprises de pillage.

5. L'interprétation des vestiges de Chassenon

Cette cavité E n'a guère suscité d'interprétations. À J.-H. Michon, elle évoquait un antre oraculaire sur le modèle de celui de Delphes, du moins tel que le décrit Plutarque [64]. L'hypothèse témoigne plus de la culture historique de son auteur que des réalités gallo-romaines. J. Formigé y a vu une source [65], ce qui paraît fort improbable. A. Grenier évoque, quant à lui, "la forme traditionnelle du *mundus* latin, orifice de communication entre le monde souterrain des morts et celui des vivants" [66] mais, ajoute-t-il, "dans les croyances gauloises, il ne semble pas que le monde des morts ait jamais été conçu comme souterrain" [67]. Influencé par la mention des charbons dans le texte de Michon, J.-H. Moreau interprète quant à lui la troisième cuvette de Chassenon comme un coffre funéraire. Pourquoi pas, puisque cette fonction funéraire est attestée, on l'a vu ci-dessus, pour de telles fosses, mais il faut rappeler que les charbons ont pu y être introduits ultérieurement, d'une part, et que, d'autre part, ils ne sont pas forcément liés à un rite funéraire : ils peuvent en effet provenir également de la combustion, ailleurs, d'offrandes déposées là avec les vestiges de cette combustion [68].

Les autres cavités de Chassenon apportent des éléments complémentaires. Le bassin G peut bien servir, comme le supposait Michon, à des ablutions de purification avant l'entrée dans la *cella*. Le puits D, dans lequel rien n'a été découvert, demeure énigmatique, mais la pierre, installée dans la *cella* à son voisinage immédiat, ressemble à un autel percé d'une cavité destinée à recueillir le sang des victimes [69]. Les charbons du puits F, évoquent plus nettement un rite sacrificiel de combustion d'offrande et le lieu où l'on jetait les os résiduels de l'autel creux [70]. Les cornes de cerfs et de taureaux de ce même puits peuvent être, bien entendu des rejets de hasard, mais peuvent aussi constituer les restes d'offrandes particulières [71], telles que l'on en

63- La date du temple de Chassenon est inconnue. La présence de briques, dans la niche pseudo-fontaine n'est pas un indice de datation tardive, cf. Aupert *et al.* 2001, 94. L'ambition de son architecture pourrait le situer dans le IIe s. si son homologue de Sanxay, non moins ambitieux, ne datait de l'époque de Claude, cf. Aupert 1992, 88. Le temple de Barzan date du milieu du IIe s., cf. Aupert, à paraître.

64- Michon 1844-1848, 183.

65- Formigé 1944, 58.

66- Interprétation évoquée dans Gomez de Soto 1994, 180 et n. 90, à propos de certains puits du Sud-Ouest de la Gaule, interprétables comme des moyens de communication avec le monde souterrain.

67- Grenier 1960, 574-575. Sur la question, obscure, des conceptions celtiques de l'au-delà, v. De Vries 1977, 257-258 : l'âme, immortelle, voire une sorte de corps, résident "ailleurs", après la mort, tombe, île, Brittie, tumulus, mer... : il n'y a pas de monde souterrain nettement caractérisé, comme les Champs Élysées, mais le soin que l'on prend d'équiper le défunt de vivres et d'armes ou de bijoux, témoigne de ce qu'on lui prêtait une vie dans la tombe.

68- L'équivalence entre charbon et incinération suscite des réserves logiques : cf. Boulestin *et al.* 2002.

69- Grenier 1960, 574, pense à une base pour statue de culte, ce qui explique mal la profondeur de la cavité.

70- Sur la présence de foyers à l'intérieur de *cellae*, v. Bourgeois 1999, 39-42, fig. 29-31.

71- Ce sont régulièrement des animaux domestiques qui sont sacrifiés, cf. Méniel 1992, *passim* ; Brunaux 1996, 104-105. Le temple d'Athur's Oon a fourni des cornes de bœuf aussi, cf. Lewis 1966, 78. Mais il ne s'agit pas forcément d'animaux sacrifiés, car on ne trouve pas les os du reste du corps, qui figurent dans des dépôts rituels, parfois en association avec une statue : à Châteaumeillant "jardin Kasmarek", à Levroux et à Saint-Marcel-de-Félines "Crêt-Chatelard", cf. Gomez de Soto & Milcent 2003, 125. À Fontenay-près-Vézelay (Yonne), ce sont deux phalanges de cerf qui ont été trouvées, avec des scories, dans la fosse-autel de la *cella*, cf. Fauduet 1993b, n° 483.

rencontre ailleurs, dans des contextes cultuels [72]. L'ensemble peut donc faire référence à des rites chtoniens [73] (comme sans doute à Barzan), avec introduction du sang et de restes, choisis, dans les fosses, la faible quantité de ces restes s'expliquant par le curage soigneux des dépôts de carcasses après le pourrissement de ces dernières [74]. Il ne faut pas oublier, dans cette perspective, le cas de Thistleton et la possible destination votive de ces cavités [75]. Quoi qu'il en soit des interprétations de détail, il est sûr que l'on est en présence de rites, dont on ne trouve pas d'équivalent dans la religion romaine, du moins au sein même de la *cella*. Quant à la cavité I, qui s'ouvre au sud de l'escalier principal, il faudrait redégager les vestiges pour apprécier si, comme le suppose Michon, elle a ou non une fonction hydraulique. En ce cas, elle rappellerait les puits que l'on trouve à proximité immédiate de certains *fana*, comme ceux de Matagne-la-Petite ou d'Oisseau-le-Petit [76].

Aller plus loin dans l'exégèse impliquerait un nouveau dégagement des vestiges, à la recherche de restes d'indices et, en tout cas, avec la simple ambition de déterminer avec exactitude la disposition et les particularités de ces fosses. Cela ne fait pas partie des priorités des fouilles actuelles, centrées sur les thermes et leur alimentation en eau, et cela ne peut se faire que si l'on est en mesure, auparavant, de protéger efficacement les lieux. Il nous suffira ici d'avoir tenté de démontrer le caractère originel de ces fosses, notamment la fosse E, ainsi, par voie de conséquence, que celui des fosses de Barzan, autres témoignages de la continuité des cultes celtiques au sein d'une architecture par ailleurs fortement influencée par le monde gréco-romain.

72- Il est difficile, parfois, de déterminer la nature, cultuelle ou non, d'un dépôt, notamment dans les puits. Dans le puits de Châteaumeillant, des ramures de cervidés sont associées à un buste en grès : est-ce suffisant pour y voir un dépôt cultuel ? La même association dans une simple fosse, à Levroux, est moins ambiguë, cf. Gomez de Soto & Milcent 2003, 117. Des fosses du sanctuaire des Mersans à *Argentomagus* ont livré des fragments de ramures de cerfs et la fosse au vase du *vergobret*, un bronze figurant peut-être un bois de cerf, cf. Fauduet 1994, 179.

73- Brunaux 1996, 107-109.

74- Brunaux 1996, 74.

75- Les fosses de sanctuaire, mais aucun cas de fosse de *cella* n'est signalé, peuvent recevoir notamment des dépôts monétaires, cf. Aubin & Meissonnier 1994, 149.

76- Fauduet 1993a, 42

Bibliographie

Arbellot (abbé) (1859) : "Notes sur les fouilles de Chassenon", *BSAHCharente*, 222-226.

— (1862) : "Fouilles de Chassenon", *Bulletin monumental*, 297-311.

Arcelin, P. et J.-L. Brunaux, dir. : "Cultes et sanctuaires en France à l'Age du Fer", *Gallia,* 60, 1-268.

Aubin, G. et J. Meissonnier (1994) : "L'usage de la monnaie sur les sites de sanctuaires de l'Ouest de la Gaule et de la Bourgogne", in : Goudineau *et al.,* dir. 1994, 143-152.

Aupert, P. (1992) : *Sanxay, sanctuaire gallo-romain* (*Guides archéologiques de la France*), Paris.

— (à paraître) : *Barzan. Le sanctuaire au temple circulaire ("Moulin du Fâ"). Tradition celtique et influences gréco-romaines*, Bordeaux.

Aupert, P., Monturet, R. et C. Dieulafait (2001) : *Saint-Bertrand-de-Comminges II. Les Thermes du Forum*, Bordeaux.

Barrière, P. (1937) : "Une bourgade gallo-romaine. Chassenon, ses monuments et ses puits", *Revue des études anciennes*, 39, Bordeaux, 245-255.

Boulestin, B., J.-F. Buisson et J. Gomez de Soto (2002) : " "Tombes" sans défunt laténiennes et du Haut-Empire en Gaule. Pour une relecture hérétique", in : Guichard & Perrin, dir. 2002, 189-197.

Bourgeois, L., dir. (1999) : *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines), du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris.

Brunaux, J.-L. (1996) : *Les religions gauloises*, Paris.

Brunaux, J.-L., éd. (1991) : *Les sanctuaires celtiques et leurs rapports avec le monde méditerranéen*, *Actes du colloque de Saint-Riquier, 8-11 nov. 1990*, Paris,

Brunaux, J.-L. et B. Lambot (1991) : "Le sanctuaire celtique et gallo-romain de Saint-Maur", in : Brunaux, éd. 1991, 178-181.

De Vries, J. (1977) : *La religion des Celtes*, Paris.

Durand, M. (2000a) : "Un sanctuaire rural : le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte", in : Van Andringa, éd., 2000, 119-129.

— (2000b) : "Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise). Nouvelle interprétation du site à la suite des fouilles de 1996 à 1999", *RAP*, n° spécial 18, 93-142.

Fauduet, I. (1993a) : *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, Paris.

— (1993b) : *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule. Les fanums*, fichier informatique sur CDrom, Paris.

— (1993c) : *Les temples de tradition celtique en Gaule romaine*, Paris.

— (1994) : "Le sanctuaire des Mersans à Argentomagus (Saint-Marcel, Indre-et-Loire)", in : Goudineau, dir. 1994, 174-182.

Fellmann, R. (1992) : *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne.

Formigé, J. (1944) : "Le sanctuaire de Sanxay", *Gallia,* 2, 43-97.

Gendron, C. et J. Gomez de Soto (1986) : "Le sanctuaire pré-romain de Faye-L'Abesse (Deux-Sèvres)", *Actes du VIIIe colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984*, Aquitania, Suppl. 1, Bordeaux, 89-95.

Gomez de Soto, J. (1994) : "Sépultures aristocratiques authentiques, apparences funéraires et pratiques cultuelles dans le quart sud-ouest de la Gaule à l'Âge du Fer et au début de l'époque gallo-romaine", *Aquitania,* 12, 165-182.

— (1998a) : "Continuité des pratiques cultuelles de la Protohistoire à la période gallo-romaine en Centre-Ouest et en Aquitaine", *Bulletins et mémoires de la société archéologique et historique de la Charente*, 15-26.

— (1998b) : "La nécropole sanctuaire de Ribérolles à Rivières (Charente). Nouveaux puits à poteaux", *Bulletin de l'association française pour l'étude de l'Age du Fer*, 16, 17-19.

— (2001) : "Les Ménardières (la colline de l'Ours) et Ribérolles : deux sanctuaires gallo-romains à Rivières", *Bulletins et mémoires de la société archéologique et historique de la Charente*, 157, 119-122.

Gomez de Soto, J. et P.-Y. Milcent (2003) : "La France du Centre aux Pyrénées", in : Arcelin & Brunaux 2003, 107-138.

Goudineau, C., I. Fauduet et G. Coulon, dir. (1994) : *Les sanctuaires de tradition indigène en Gaule romaine*, Paris.

Grenier, A. (1960) : *Manuel d'archéologie gallo-romaine, 4. Les monuments des eaux,* Paris.

Guichard V. et F. Perrin, dir. (2002) : *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du fer (IIe s. av. J.-C., Ier s. ap. J.-C.), actes de la table-ronde des 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne*, Glux-en-Glenne, Centre européen du Mont Beuvray.

Lewis, M. J. T. (1966) : *Temples in Roman Britain*, Londres.

Mantel, E. *et al*. (1997) : *Le sanctuaire de Fesques "Le Mont du Val aux Moines" (Seine-Maritime)*, *CRADC*, coll. Nord-Ouest Archéologie, 8, Berck-sur-Mer.

Masfrand, A. (1900) : "Compte rendu des fouilles faites dans les ruines gallo-romaines de Chassenon", *Bull. de la Société des amis des Sciences et des Arts de Rochechouart*, 10, n° 5, 116-117.

Méniel, P. (1992) : *Les sacrifices d'animaux chez les Gaulois*, Paris.

Michon, J.-H. (1844-1848) : "Chassenon", *Statistique monumentale de la Charente*, Paris-Angoulême, 175-192 (179-186 pour le temple).

— (1845) : "Lettre de M. l'abbé Michon au président de la société d'Angoulême", *Mémoires de la société archéologique et historique de Charente*, 71-76.

Mormone, J.-M. (1979-1981) : "Découverte d'un petit temple gallo-romain (*fanum*) à Lamothe-Biganos (Gironde)", *Bulletin et mémoires de la société archéologique de Bordeaux*, 72, 17-26.

Moreau, J.-H. (1980), *Compte rendu des investigations poursuivies en 1980 à Chassenon (Charente)*.

Potut, C. et M.-R. Aucher-Sire (1979) : "*Favissa* ou dépotoir du sanctuaire gallo-romain des Tours-Mirandes", *RAC*, 13-19.

Précigou, A. (1889) : "Les ruines romaines de Chassenon. Le temple de Montelu", *Bulletin de la société des amis des sciences et des arts de Rochechouart*, 38-42.

Richard, C. (1989) : *Gué de Sciaux, Antigny (Vienne). Une ville gallo-romaine. Fouille d'un sanctuaire*, Chauvigny.

Rodwell, W. (1980) : "Temple Archaeology : problems of the present and portents for the future", in : Rodwell, éd. 1980, 1, 211-242.

Rodwell, W., éd. (1980) : *Temples, Churches and Religion* (*BAR British Series* 77, 1).

— (1980) : *Temples, Churches and Religion : Recent Research in Roman Britain, with a Gazetteer of Romano-Celtic Temples in Continental Europe* (*BAR British Series* 77, 2).

Rousseau, E. (2000) : "Une tête coupée à l'époque romaine. L'exemple de la forêt d'Halatte (commune d'Ognon, Oise)", *RAP*, n° spécial 18, 285-288.

Sion, H. (1994) : *Carte archéologique de la Gaule. La Gironde (33/1)*, Paris.

Van Andringa, W., éd., (2000) : *Archéologie des sanctuaires de la Gaule romaine*, Centre Jean Paterne, *Mémoires* 23, Saint-Étienne.

Vernou, C. (1993) : "Chassenon", in : *Carte archéologique de la Charente (16),* Paris, 80-84.